

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan du DPU - Droit de Prémption Urbain avec le zonage

Commune de La-Celle-Saint-Cyr
Plan 1 : Hameau de la Petite-Celle, Lieux-dits Moulin d'en Bas, Bas du Parc et la Montagne du Moulin ; Plan 2 : Ecart de Ruban ; Plan 3 : Ecart des Goujets
Plan 4 : Lieu-dit Les Marais - Echelle 1/2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 18/12/2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Cachet de l'intercommunalité et signature du Président :
Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien

Prescription du PLU le 30 Septembre 2015

Dossier du PLU réalisé par :
PERSPECTIVES
2 rue de la Gare
33120 CAILLONNET (G) B
Tél : 03 25 43 05 50
Mail : perspectives@perspectives-urba.com

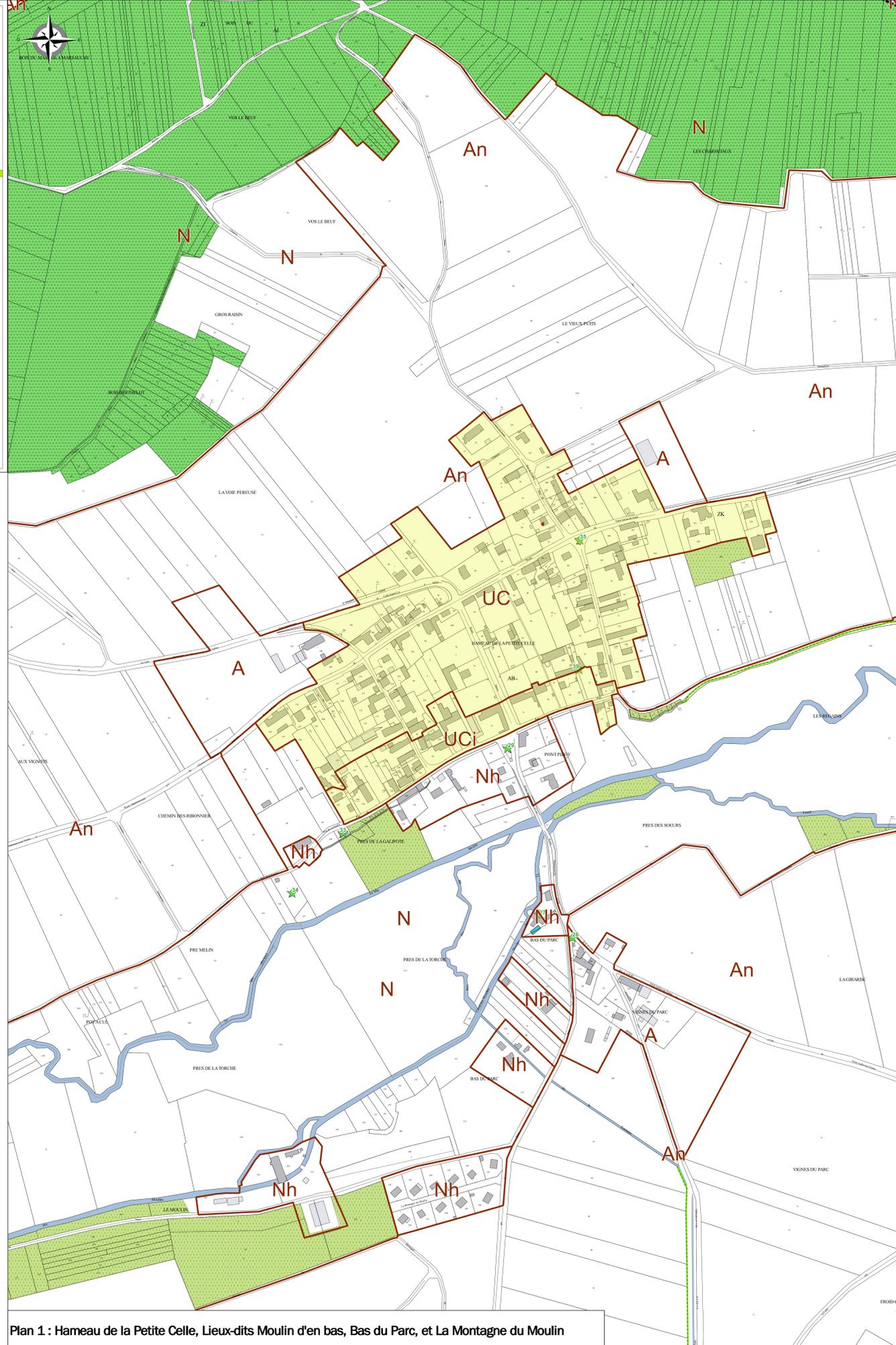
PLANETE VERTE - Agence Centre-Nord
42 bis, rue de la Paix
23 000 THOUERS
Tél : 03 25 40 55 74
Mail : planeteverte.troyes@orange.fr



LEGENDE

- ZONAGE**
 - Limite communale
 - Limite de zone
 - Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
 - Périmètre de protection des commerces
 - Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Emplacement réservé (se référer à la liste des emplacements réservés)
 - Espace Bosé Classé
- REGLES PARTICULIERES**
 - Marge de recul
 - Règles architecturales particulières
 - Secteur concerné par le risque routier
- ELEMENTS DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE A CONSERVER (L.151-19 CU)**
 - Éléments ponctuels à conserver (se référer à la liste des éléments du paysage)
 - Éléments surfaciques à conserver (jardin, verger, ...)
 - Éléments linéaires à conserver (haie, alignement d'arbres, ...)
- ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PLAN PREVENTION DU RISQUE INONDATION - PPRI**
 - Zone bleue
 - Zone rouge
- INFORMATION**
 - SGP 1 GRTgaz (à titre indicatif - se référer à la servitude I3)
- DROIT DE PREEMPTION URBAIN - DPU**
 - Périmètre du Droit de Prémption Urbain
- ELEMENTS DU FOND DE PLAN**
 - Construction démolie
 - Construction manquante
 - Hydrographie

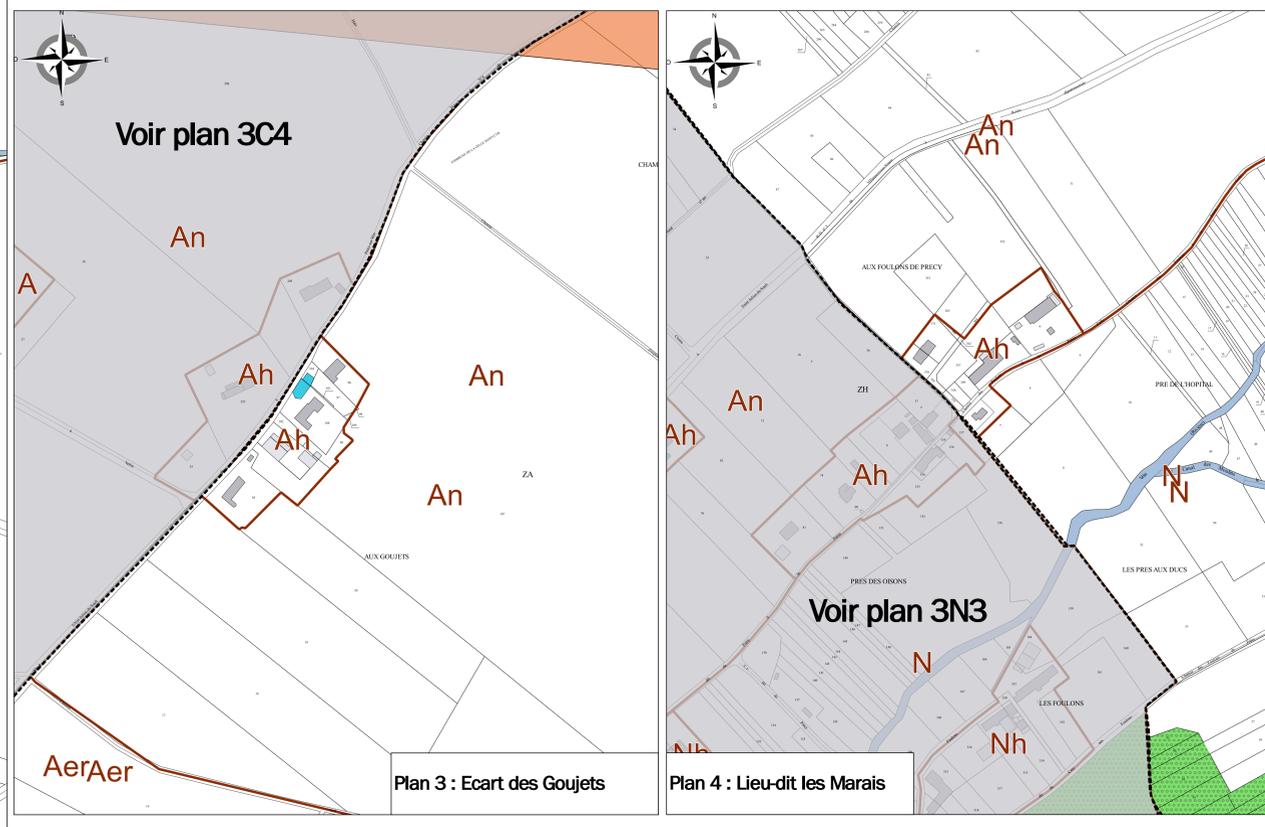
DEFINITION DES ZONES	
UAa	Secteur identifiant le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault
UAai	Secteur identifiant le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault concerné par le risque inondation
UAb	Secteur identifiant le centre-ancien de Cécily
UAj	Secteur de jardins dans le centre ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault
UB	Zone urbaine mi-ancienne et récente
UBa	Secteur à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault
UBai	Secteur à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault concerné par le risque inondation
UBaj	Secteur de jardins à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault
UBi	Secteur concerné par le risque inondation
UBj	Secteur de jardins de la zone urbaine mi-ancienne
UC	Zone urbaine mi-récente
UCa	Secteur d'habitat récent
UCai	Secteur d'habitat récent, concerné par le risque inondation
UCr	Secteur concerné par le phénomène de ruissellement
UCi	Secteur concerné par le risque inondation
UX	Zone urbaine à vocation d'activités économiques
UXa	Secteur d'activités économiques spécifique de Saint-Julien-du-Sault
UXb	Secteur d'activités économiques spécifique de Bussey-en-Othe
UXc	Secteur d'activités économiques spécifique de Champlify
1AU	Zone d'urbanisation future à vocation mi-ancienne
1AUa	Secteur de la zone d'urbanisation future à vocation mi-ancienne soumis à condition sur la commune de Cécily
1AUX	Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
1AUXa	Secteur à vocation d'activités économiques industrielles
1AUE	Zone d'urbanisation future à vocation d'équipements
2AU	Zone d'urbanisation future à long terme
A	Zone agricole
Ah	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
Aer	Secteur lié aux énergies renouvelables en zone agricole
An	Secteur agricole inconstructible
Ax	Secteur d'activités en zone agricole - sous conditions
N	Zone naturelle et forestière
Nd	Secteur identifiant les installations nécessaires aux dépôts d'ordures et déchetteries
Ner	Secteur lié aux énergies renouvelables
Nh	Secteur d'habitat isolé en zone naturelle et forestière
Ni	Secteur à vocation de loisirs
Np	Secteur naturel sensible à protéger
Nt	Secteur à vocation touristique
Nx	Secteur d'activités en zone naturelle - sous conditions



Plan 1 : Hameau de la Petite Celle, Lieux-dits Moulin d'en bas, Bas du Parc, et La Montagne du Moulin



Plan 2 : Ecart de Ruban



Plan 3 : Ecart des Goujets

Plan 4 : Lieu-dit les Marais

Voir plan 3N3

Voir plan 3C4

Voir plan 3G4